

Juin 2014  
volume n° 4 / numéro n° 1  
www.agronomie.asso.fr

# Agronomie

## environnement & sociétés

La revue de l'association française d'agronomie

Des  
politiques publiques à  
l'efficacité économique des entreprises agricoles :  
quelles synergies entre agronomie et économie ?



Agronomie, Environnement & Sociétés est une revue à comité de lecture et en accès libre éditée par l'Association Française d'Agronomie (AFA) sous le numéro ISSN 1775-4240. Plus d'informations [www.agronomie.asso.fr/aes](http://www.agronomie.asso.fr/aes). L'AFA est une association à but non lucratif qui publie des travaux en accès libre.

Les articles sont publiés sous la licence Creative Commons2.0. La citation ou la reproduction de tout article doit mentionner son titre, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue AE&S et de son URL, ainsi que la date de publication.

## Quatre voies pour aller plus loin

**Florence JACQUET**

*Présidente de la Société française d'économie rurale*

**Thierry DORÉ**

*Président de l'Association française d'agronomie*

Il s'agit ici de tirer parti des réflexions dont ce numéro est riche pour tracer quelques pistes, non exhaustives, permettant d'améliorer les synergies entre agronomes et économistes pour aller vers des agricultures plus conformes aux attentes de la société. Nous proposons que les échanges ouverts lors des Entretiens du Pradel et dans ce numéro de la revue AE&S se poursuivent selon quatre voies.

La première voie est celle de l'approfondissement théorique et méthodologique. Les agronomes n'ont pas tous le même point de vue sur l'exploitation agricole, et les économistes non plus. Il existe cependant des ancrages à des hypothèses disciplinaires, qui probablement distinguent les deux communautés au-delà des nuances que chacune reconnaît en son sein. À titre d'exemple, le poids que la rationalité économique prend dans la représentation de la décision technique des agriculteurs est certainement bien moins important chez les agronomes que chez les économistes.

Les économistes intègrent dans la fonction d'utilité des agriculteurs (la variable à maximiser dans les modèles) une diversité de plus en plus large de composantes (par exemple l'aversion au risque, la prise en compte du temps long, et d'autres dimensions des « préférences individuelles »). Cette évolution vers un cadre théorique de rationalité « élargie » leur permet de mieux prendre en compte des dimensions autres que le revenu (ou la marge brute) dans les décisions des agriculteurs. Elle permet de mieux expliquer les choix actuels des agriculteurs, de construire des modèles plus pertinents et conduit à des recommandations différentes en matière de construction de politiques publiques.

Les agronomes, probablement en raison d'une fréquentation large des autres disciplines des sciences sociales (socio-

logie, ergonomie et psychologie en particulier), ont quant à eux tendance à représenter ces décisions de manière multivariée, tenant compte d'éléments difficilement monétarisables (l'influence sociale, la représentation du métier, les connaissances disponibles, la qualification...). Ce type d'écart entre les deux disciplines doit être approfondi, afin d'identifier s'il constitue d'abord une richesse ou d'abord un obstacle à des actions communes, et dans ce dernier cas d'envisager les chemins pour dépasser cet obstacle. Le travail conjoint des spécialistes des deux disciplines dans des programmes de recherche partagés peut être une occasion fructueuse de tels approfondissements, qui ne devraient pas uniquement identifier les différends, mais aussi permettre l'élaboration d'outils et méthodes sinon partagés, du moins compatibles pour traiter d'enjeux communs.

La seconde voie est celle de l'extension du domaine de la collaboration. Le couple exploitation agricole/politiques publiques a délibérément été positionné au centre de ce numéro. C'est à partir de l'analyse concrète d'exploitations agricoles et de leurs trajectoires que le dialogue était le plus facile à mener. On s'est accordé à souligner l'importance d'approfondir cette analyse commune du fonctionnement de l'exploitation trop délaissée aujourd'hui. Certains points paraissent mériter une attention particulière : le lien entre l'évolution des structures d'exploitation et l'évolution des techniques culturales, le travail et ses différentes dimensions : technicité, compétence, apprentissage, etc.

Pour autant, ce ne sont certainement pas les seuls objets qui pourraient supporter des travaux communs. On en citera deux autres ici, à titre d'illustration. Le premier est le couple territoire/politique publique. On le sait, nombre d'enjeux économiques et environnementaux ne peuvent être correctement traités qu'à des niveaux d'organisation et d'espace dépassant l'échelle de l'exploitation agricole. Qu'il s'agisse par exemple des textes réglementaires consécutifs au Grenelle de l'Environnement, ou encore de ceux qui visent l'atteinte des résultats requis par la directive-cadre Européenne sur l'eau, l'échelle du territoire est devenue très présente dans les politiques publiques. Les économistes travaillent sur des outils ayant une pertinence à l'échelle du territoire, entité regroupant des agriculteurs multiples parmi nombre d'autres acteurs ; les agronomes de leur côté, œuvrant dans la recherche, les collectivités territoriales ou encore le développement, ont une expertise fine sur les conséquences, notamment environnementales, des choix d'agriculture à l'échelle des territoires. La mise en commun de ces capacités complémentaires dans le raisonnement des outils de politique publique à l'échelle des territoires s'avérerait certainement très fertile. Le second exemple d'objet d'intérêt commun à promouvoir est l'entreprise de collecte et de stockage. Celle-ci, déjà étudiée par les économistes comme entité économique, est très largement considérée comme une boîte noire par les agronomes. On sait pourtant que ces entreprises sont des acteurs dont la participation est déterminante pour une réussite des transformations des agricultures. Doit-on continuer à considérer que l'efficacité économique de ces entreprises, leur insertion dans le marché,

sont un objet exclusif d'intérêt des économistes ? Ne doit-on pas plutôt prendre en considération que les questions de volumes produits, d'accès au marché par la qualité, d'organisation des cultures sur un territoire, etc. sont des questions sur lesquelles agronomes et économistes pourraient travailler ensemble ?

En surplomb de ces deux premières voies en existe une troisième, qui est celle des données sur lesquelles agronomes et économistes pourraient collaborer. Dépasser l'analyse de monographies d'exploitations, si fructueuse soit-elle, semble une nécessité pour parvenir à des résultats porteurs d'une représentativité, nécessaires pour l'action. Cela passe par l'élaboration d'un appareil de données organisées, au minimum à l'échelle nationale. On peut en esquisser quelques traits généraux : appariement de bases de données économiques et agronomiques, suivis dynamiques des exploitations et d'autres entreprises, intensité d'échantillonnage. Mais établir un cahier des charges précis de cet appareil est déjà en soi un travail à mener en commun entre agronomes et économistes, de même que l'est le travail d'influence nécessaire pour que cet appareil puisse voir le jour, probablement à partir des données déjà enregistrées par des acteurs publics et privés, qu'il faudra nécessairement compléter.

Enfin la dernière perspective que nous souhaitons évoquer est celle du travail en commun sur des scénarios d'évolution des agricultures. Les agronomes et les économistes des différents métiers ont une capacité collective à fédérer des compétences pour élaborer des scénarios d'évolution des agricultures à différentes échelles (de la petite région au continent ou à la planète), et à en évaluer les conséquences (alimentaires, économiques, environnementales, sociales). Ils ont absolument besoin d'agréger autour d'eux d'autres compétences (en sciences sociales et politiques, ainsi que dans d'autres sciences agronomiques ou en sciences forestières par exemple), mais parce qu'elle lie l'enjeu économique et l'enjeu lié à l'occupation de l'espace, leur association permet probablement de démarrer sous les meilleurs auspices ces travaux de scénarisation.

Ces quatre voies, mutuellement non exclusives, représentent déjà un bel enjeu pour nos deux communautés. Si elles sont prêtes à jouer le jeu, elles trouveront sans aucun doute les instruments opérationnels pour avancer ensemble sur ce chemin à voies multiples.